Mis en ligne le 29 mars 2023,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20230328-10-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 28-03-2023
Publication le : 28-03-2023

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 23 mars 2023

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Jean-François RIMET-MEILLE, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Clotilde BERTHIER donnant pouvoir à Monsieur Frank PRESUMEY, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Monsieur Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET.

Monsieur Florian GRENIER est désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-7.5-043

Attribution d'une subvention exceptionnelle à Un Toit Pour Tous Développement

Madame la Première adjointe rappelle au Conseil municipal que la Commune a acquis le local commercial situé 1 rue de Parménie à l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné, afin de revitaliser le centre-ville, ce local étant identifié comme stratégique par une étude menée en 2016.

Les étages situés au-dessus du local commercial appartiennent à Un Toit pour Tous Développement.

Il est rappelé qu'Un Toit Pour Tous Développement est une coopérative d'union d'économie sociale dont les associés majoritaires sont le groupe HLM Pluralis et l'association Un Toit Pour Tous.
En achetant et en rénovant des logements dispersés dans le tissu urbain, le plus souvent faisant partie de copropriétés privées, cette coopérative d'union d'économie sociale participe à la mixité sociale ; elle y participe également en pratiquant des loyers très modérés.

Considérant la volonté de la Commune de Tullins de contribuer au développement de l'habitat du centre-ville en favorisant la mixité sociale,

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20230328-10-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 28-03-2023

Publication le : 28-03-2023

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € à Un Toit pour Tous Développement.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 27 mars 2023
Le Maire

